



ZFE Lyon, 2^{ème} phase d'amplification, nous avons besoin de vous !

Circulation des VP, VUL et PL dans la Métropole

Etes-vous amenés à circuler dans le périmètre de la Métropole de Lyon ?

Si oui, nous vous invitons à vous exprimer dans le cadre de la concertation publique en cours jusqu'au 23 décembre concernant la deuxième phase d'amplification de la ZFE. Parallèlement, nous relançons notre enquête sur l'état précis de votre flotte de véhicules pour identifier les efforts déjà réalisés par la profession et justifier des futures dérogations nécessaires.

Les prochaines étapes de la ZFE se construisent dès à présent : exprimez-vous !

La Métropole de Lyon lance sa deuxième phase d'amplification avec l'interdiction de circulation des vignettes crit'air 2 et plus pour l'ensemble des véhicules (VP, VUL, PL) d'ici 2026 sur un périmètre central (périmètre actuel). Parallèlement, elle étend le dispositif sur de nouvelles communes situées entre le périphérique nord-est-sud et la rocade, appelées zone étendue, sur laquelle les véhicules les plus anciens sont également progressivement écartés : 2024 fin des vignettes crit'air 5 et plus, 2025 fin des vignettes crit'air 4 et plus, 2026 fin des vignettes crit'air 3 et plus. Cette zone étendue intègre notamment également le périphérique et l'axe M6/M7.

L'ensemble du projet est présenté en ligne : synthèse, projet de délibération, dossier réglementaire, projet de périmètre de la 2ème étape, dérogations envisagées...

[Cliquez ici](#) pour prendre connaissance des éléments.

Nous vous invitons à donner votre avis sur le registre en ligne : [disponible ICI](#).

La profession se mobilise pour vous défendre et mettre en avant les efforts déjà réalisés.

L'enquête menée par BTP Rhône et Métropole en 2018 et renouvelée deux ans plus tard a permis de justifier de la nécessité d'obtenir et de prolonger des dérogations pour certaines catégories de Véhicules Utilitaires Légers (VUL) et Poids Lourds (PL) du BTP.

Bon nombre d'entre vous avez renouvelé une grande partie de votre flotte depuis la dernière enquête. Mais il reste des points durs : disponibilités réelles de solutions alternatives adaptées, délais de livraisons, surcoûts d'investissement importants, difficultés d'avitaillement en énergie alternative, impacts sociaux... Pour reconnaître ces efforts déjà réalisés et identifier les freins qu'ils restent à lever, nous avons besoin de mettre à jour notre connaissance de votre flotte de PL et de VUL.

Pour faciliter la collecte de ces données, nous vous proposons une trame de tableau réponse ci-dessous. Ces éléments seront conservés anonymement.

[ENQUETE FLOTTE BTP](#)

Les réponses sont à retourner par mail à l'adresse suivante : fwolf@btprhone.fr

Merci pour vos retours précieux avant le 15 janvier !